

Décision

Générale

colonial

Décision n° 473 Personnel européen.

n° 473

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1943

Numéro JO

n° 12 du 15/06/1943

Date du numéro

15 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois valable pour l'Etiopie est accordé à M. PLA. Ingénieur du Cadre Local des Travaux Publics de la Colonie.